

Le futur

Autor(en): **X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 17

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de trente ans sa cadette... Ça vous étonne, je le comprends ; mais toutes les femmes n'ont pas votre opinion sur le mariage, il en est, croyez-moi, qui, pour avoir un mari, accepteraient le... diable.

— Votre femme l'a bien prouvé, s'écrièrent en cœur les deux sœurs.

Les pierres des murs ont des oreilles... dans certaines circonstances, malice des choses à défaut de celle des gens.

Le complaisant voisin n'avait pas atteint le bout de la rue, pas bien longue pourtant, que la réponse des deux sœurs était connue et approuvée. Il en est toujours ainsi des traits d'esprit, qui, plus ils sont méchants, plus ils font long feu.

Les rieurs, cette fois, ne furent pas du côté de la barbe. SINE.

Le futur.

Un avis a paru l'autre jour, dans le journal, indiquant une maison à vendre, à proximité du futur pont Cité-Caroline.

En lisant cet avis, je me disais que le futur est un temps du verbe, qui doit avoir été créé pour les Lausannois, spécialement.

Aujourd'hui, nous vivons, il est vrai, un peu plus au présent, mais le temps est encore dans toutes les mémoires, où Lausanne n'était qu'une ville future et où les guides ne pouvaient signaler à nos visiteurs que des emplacements.

En effet, n'avons-nous pas eu, pendant nombre d'années, l'emplacement du futur palais universitaire? Nous avions l'emplacement du futur Hôtel des Postes, celui de la future Banque cantonale. Le futur quai d'Ouchy ne fut pas discuté moins longtemps que la future avenue Montbenon-gare. Les futurs tramways eurent leur temps, ainsi que le futur chemin de fer Lausanne-Signal.

Ouchy, la Pontaise, la Cité et Montbenon ne se disputèrent-ils pas longuement le futur emplacement de la statue de Guillaume Tell? Cette statue a trouvé enfin sa place définitive et même son piédestal, mais le moment est encore au futur, où elle pourra en prendre possession.

Il nous reste encore les futurs ponts, la future gare et la future grande salle

— Mais, objectez-vous, je ne vois point ce qu'il y a d'étonnant à cela? il en est ainsi partout.

— Plus ou moins. X.

Le plus crâne des trois.

Trois particuliers étaient cités devant un des nos préfets pour une contravention quelconque. C'était il y a juste quinze jours. Ils devaient dans le corridor de la préfecture, attendant d'être appelés par l'huissier. On venait d'apprendre la rupture des relations diplomatiques entre la Suisse et l'Italie. Nos trois compagnons envisageaient l'éventualité d'une mobilisation générale.

— Moi, disait l'un, je voudrais bien les voir faire seulement semblant d'approcher de la frontière. Je t'en canarderais dix en cinq sec avant qu'ils aient eu le temps de charger leurs flingots... On est de l'élite, on connaît le maniement de l'arme, et puis on est leste!

— L'élite! dit le second, ça est bon pour le premier coup de feu, pour émoustiller un peu l'ennemi; mais pour soutenir l'attaque, il n'y a encore rien à la landwehr. Et pi que je peux t'en causer en connaissance de cause, puisque j'en suis.

— Par rapport au landsturm, fit le troisième, vous n'êtes que des crazets, tant l'élite que la landwehr. Que feriez-vous si vous ne vous sentiez pas appuyés par l'espoir suprême de la patrie? Vous seriez, ma foi, de jolis cocos,

une fois votre poudre brûlée, si nous, le landsturm, on n'était pas prêt à foncer sur l'ennemi; si, au moment de la grande épéclée, on ne se trouvait pas derrière vous pour vous dire: Ayez pas peur; les vieux, on est là!

Par la porte entrebâillée de son cabinet, le préfet entendait le colloque. Voulu éprouver le courage du trio, il déchargea les six coups d'un revolver sur un rondin de fayard qui flambait dans la cheminée. Il jeta ensuite un regard dans le corridor: l'élite et la landwehr n'étaient plus visibles; elles avaient battu en retraite. Seul, collé sur un banc, demeurait le landsturm.

— Vous êtes un rude lapin, vous, lui dit le préfet; vous n'avez pas eu la frousse! Il faudra, bien malgré moi, que je vous colle une petite amende pour votre contravention; mais vous m'avez fait un trop grand plaisir pour que je vous laisse aller sans un autre cadeau. Qu'est-ce que je puis bien vous offrir?

— Eh bien, monsieur le préfet, puisque c'est un effet de votre bonté, je vous demanderais une paire de culottes, pour tout de suite.

— Pour tout de suite?

— Oui, monsieur le préfet, parce que... parce que... enfin... oui... vous comprenez...

A propos d'enseignes.

Les financiers et les hommes d'affaires sont actuellement les maîtres du monde. Tout leur doit soumission et respect et le simple mortel qui ne rêve pas constamment coups de bourse, spéculations, dividendes, etc., est fort peu considéré.

L'art lui-même a dû baisser pavillon devant le veau d'or. Un artiste ne compte plus par son génie, mais par son habileté à bien placer ses œuvres et à s'enrichir. De là, cette tendance à sacrifier l'art véritable aux goûts plus ou moins éclairés des acheteurs. De là, aussi, cette indifférence de la forme et de ce qui est agréable à l'œil, pour tout ce qui ne tient pas à l'art proprement dit. Il faut du pratique — comme si cette qualité ne se pouvait concilier avec l'élégance de la forme — de l'ébouriffant, du tire-œil. Plus nos regards sont choqués, mieux ça vaut. Cela est tout particulièrement appréciable en matière d'enseignes. Que de choses horribles on voit aujourd'hui dans ce domaine! Où sont les jolies enseignes de jadis, artistement découpées et dont les poétiques allégories charmaient les regards?

Eh bien, non, elles ne sont pas à jamais disparues, les jolies enseignes. Voilà que ça recommence. Une louable réaction se manifeste, qui finira bien par avoir raison du mauvais goût, du clinquant, du grotesque et du colossal ridicule.

« La première des enseignes artistiques modernes a fait son apparition, dit le *Petit Parisien*. Elle a été posée au-dessus de la boutique d'un libraire du quai Voltaire, à Paris.

Elle est exquise cette enseigne. Elle représente une feuille de vélin, arrachée, dirait-on, à quelque antique antiphonaire. Au milieu de cette feuille, une figure de Vierge à l'Enfant Jésus, peinte sur verre et sertie de plombs, à la manière des anciens vitrarins, s'enlève en vigueur sur le ciel: « A l'image de la Vierge », dit l'inscription.

L'enseigne proprement dite pend à l'extrémité d'une hampe en fer forgé et doré, terminée par une massive fleur de lis. Le tout est d'un moyenâgeux extrêmement moderne; l'archaïsme et la fantaisie s'y mélangent en un tout absolument délicieux.

Cette enseigne porte la signature de maître Adolphe Willette, le charmant dessinateur que des œuvres de premier ordre ont signalé, depuis longtemps déjà, à l'attention des artistes et du public. »

À ô catsimo.

Ne sé pas coumeint dao dianstre cein va ora, mâ, mê seimbllo que lè dzouvenès dzeins ne respettont perein et n'ont quasu min dè religion. La maïti dè cliïao que vont à ô catsimo, l'ài vont pace que faut l'ài allà dévânt dè coumenyi et la bou'n'eimpartia n'attitont dièro totès cliïao bounés résons que lèo diont lè menistres po lè z'eimèyi dein lo drai tsemin et ein fèrè dâi vretabillio chrétiens na pas dâi bra-caillons et dâi tserropès!

L'est veré que cliïao valottets et cliïao felhiet-tès sont onco dzouveno et, quand on est pas frou dè l'écoula, on a pou d'écheint, on ne sondzè qu'à s'amusà et à fèrè dâi farces; faut que jeunesse se passe! s'on dit; mâ, mê seimbllo que po s'amusà, po derè et fèrè dâi foléra, dévètriont cein fèrè, na pa à ô prédzo, à ô catsimo àobin à l'écoula, mâ quand l'ont la saillaita, quand sont pè l'hotò àobin défrou.

Vu vo z'ein contà duès hoai po vo montrà quinna cacibraille dè bouébo l'ài a ora et coumeint sè couduisont, sai à ô prédzo, sai à ô catsimo.

Le bon vilho menistre dè B... espliquavè lo symbòle dâi z'apòtres, que tsacon lo sâ su lo bet dao dâi; adon po poi mi lo lèo fèrè ein-trâ dein la tète, l'avà partadzi lo symbòle ein-trai z'aleçons, àobin trai chapitres se vo volliai et quand l'uront tot cein raccordâ bin adrai, lo menistre lè z'a récitâ:

— Quelles sont les trois parties du symbòle des apòtres? que lo demandè à ô Frèderi à ô dragon.

Lo gaillâ, qu'étâi pou dègremelhi, n'ein savâi mardiè rein.

Adon ion dè cliïao bons qu'étâi à n'on banc pè derrâi ne l'ài socliè-te pas:

— La première, la seconde et la troisième! Et noutron patifou, tout conteint, repond lo mim'affèro à ô menistre.

Ora, vaitsè l'autra, mimèro dou:

Lo menistre dè R..., quand coumeincivè lo catsimo, avâi coutema dè fèrè liaire à cliïao bouébo on part dè chapitres, sai su lo Novè, sai su lo vilho Testament et lo fasiont tsacon à tor, on dzo l'on, on dzo l'autro.

Dévânt Pâquès passâ, lè z'avâi fe liaire tot à ô coumeincémeint, dein la Genèse, et l'étâi lo gros Marque que liaisai.

Cein allâ bin tantqu'à ô chapitre dou io sè dit: « Puis ensuite, il créa la femme... » et cé verset sè tràovavè tot à ô fin bas dâo folhiet et faillai veri po liaire pllie levè; mâ, noutron coo n'a pas veri fenameint on folhiet, n'ein verè-te pas dou et cein arrevavè adon quatre chapitres pllie levè io cein sè parè dè Noè, quand fasai l'artse, dè manière et dè façon que lo Marque, que déblliotavè cein à la coaita, a liaisou dinse:

« Puis ensuite, il créa la femme... et la goudronna en dedans et en dehors!... »

Lo menistre, à cein que paret, n'a pas pu sè rateni dè recaffâ dè tot son sou, quand l'eut oiù cliïa bétanie et vo devenâ prâco que ti lè catétiuméno ein ont fé atant!

Ménagerie d'amoureux.



Lui. — Mon petit pigeon, embrasse-moi.

Elle. — Pas aujourd'hui, mon gros chien.

Lui. — Pourquoi pas aujourd'hui, ma petite chatte?

Elle. — Je te connais, vilain renard; tu voudrais me tromper, pauvre brebis que je suis, mais je ne suis pas une oie pour me laisser ainsi attirer dans l'ancre du lion.

Lui. — Mon petit poulet, pourquoi te fâches-tu comme un dindon? Je ne t'ai jamais trom-